

père. Viendra-t-il chez moi ? Non ; il entre dans la salle à manger, sans doute pour voir ma mère. Précisément ; c'est à elle qu'il fait la visite du médecin. Le voilà qui s'en va. Malheur à moi, si mon père m'appelle ! Je commence déjà à trembler. Je vais faire un tour dans le jardin, pour que l'on ne croie pas que je ne veux voir personne. Pauvre jardin, je ne veux pas qu'il y reste une seule fleur. Je vais les cueillir toutes, et en faire un bouquet pour l'ermitage Saint-Telme. Ce sera le bouquet des adieux. Je mèlerai toutes les fleurs aussi confusément qu'il me sera possible. Mais non ; je les disposerai par couleurs, et j'en formerai plusieurs spirales, qui toutes viendront aboutir à une touffe de passiflores. Ainsi, personne ne pourra cueillir en ma présence aucune des fleurs que tu as tant aimées. Après cela, il ne restera que des branches stériles, dépouillées de leur magnifique parure ; et enfin, l'on ne verra plus au pied de leurs troncs qu'un amas de feuilles flétries et desséchées.

XXX.

ADELE A MANUEL.

Jeudi 12, 10 hrs. du soir.

Mon frère,

Tout le monde dort, excepté moi qui recommence à causer avec toi, j'ai à te faire une confidence, et je ne la ferai qu'à toi seul. C'est encore une chose étrange qui m'est arrivée, aujourd'hui que les étrangetés pleuvent sur moi. Je me demande si j'ai mal fait, et je me dis que personne n'est plus à même que toi de me répondre. Réponds-moi donc très-franchement ; car si j'avais mal fait, je tâcherais aussitôt de réparer ma faute. Mais je crois que j'ai agi comme je le devais, et, en pareille circonstance, je ferais de même, à moins que l'on ne pût me prouver que je me sois trompée, ce dont je doute fort.

J'ai achevé après dîner le bouquet dont je t'ai parlé, et j'ai été avec ma mère à Saint-Telme, pour le donner au bon Antonio. Chemin faisant, nous avons rencontré une amie de ma mère, ce dont j'ai été très-contente, parce que j'ai pu ainsi marcher en avant, faire un autre bouquet avec les fleurs de genêt que je trouvais sur mon chemin, et penser librement à toi. En vérité, j'ai beau faire, je t'assure que je ne comprends pas comment tu peux passer de si longues heures à regarder la mer, les nuages ou les étoiles. Ou tu as de meilleurs yeux que moi, et tu vois dans tout cela ce que je n'y aperçois pas, ou ta contemplation n'est que paresse. Pour moi, je puis dire qu'un froncement de tes sourcils m'éfraya plus que les vagues et les nues, et que je lis plus de choses dans un de tes regards que dans tous les astres. Appelle-moi sotte tant que tu voudras ; je t'assure que je ne passerai jamais deux minutes à ce qui t'occupe des journées entières. En deux minutes, ces choses-là me disent qu'elles sont très-grandes, et que je suis très-petite ; et quand je les regarderais plus longtemps, elles ne m'en diraient pas davantage ; tandis que tes regards, ta physionomie et toutes tes démarches me disent à chaque instant quelque chose de nouveau. C'est pourquoi je crains vraiment qu'un beau jour tu ne deviennes tout à fait fou ; car je crois que le meilleur moyen de le devenir, c'est de penser toujours à la même chose. Voilà ce que je me suis dit en revoyant les lieux que tu avais choisis pour le théâtre habituel de tes rêveries, et où je n'ai pu rêver qu'à toi.

Jusqu'à tout allait parfaitement, car, quoique très-bien accompagnée, je marchais seule. Mais, à ce moment, nous entendimes quelqu'un qui nous appelait. C'était "le gendre" de ma mère. Il nous rejoignit, et se mit à marcher à côté de moi. Je ne sais ce qu'il me dit d'abord, car j'étais si troublée que je ne voyais ni n'entendais plus rien ; en sorte que, voyant que je ne lui répondais pas, il continua de marcher près de moi, mais sans me dire un mot. Je sentais qu'il pourrait se fâcher, et avec grande raison ; et cela me faisait de la peine. Deux ou trois fois j'essayai de lui adresser la parole, car la politesse m'en faisait un devoir ; mais je fus si malheureuse que je ne trouvais pas un seul mot pour entamer la conversation. La dernière fois je ne sus que m'écrier sottement : Quelle bonne odeur de genêts.—Je t'ai dit que j'avais à la main un bouquet de ces fleurs.

Quant à lui, il ne parut s'apercevoir ni de mon trouble, ni de ma sottise, et il resta encore assez longtemps silencieux, jusqu'à ce que, au détour d'une colline, il me dit :

—Si je ne craignais pas de t'ennuyer, Adèle, je te parlerais de choses qui nous intéressent tous deux beaucoup.

—Vous ne m'ennuyez jamais, lui répondis-je.

—Las de la vie que je mène, continua-t-il, j'ai voulu rentrer au port, et je t'ai demandée à tes parents, qui m'ont autorisé à jeter l'ancre. Je suppose qu'ils t'en auront parlé.

—Ils m'en ont parlé hier matin, dis-je.

—Et que t'ont-ils dit, voyons un peu, Adèle ?

—Ils m'ont dit que je ferais bien de vous épouser.

—Et toi, te souviens-tu de ce que tu as répondu ?

—J'ai gardé le silence.

—Il est évident, continua-t-il, que si tu as gardé le silence, c'est que la proposition était inattendue pour toi, et que tu n'étais pas en mesure d'y répondre. Eh bien ! suppose maintenant que l'on t'ait donné le temps de réfléchir, qu'aurais-tu répondu ?

—J'aurais répondu, dis-je sans hésiter, que la volonté de mes parents était la mienne.

—Mal dit, répliqua le pilote d'un air enjoué (afin, je crois, de gagner ma confiance), mal dit, car ce ne sont pas eux qui doivent te marier, mais toi-même.

—Le devoir d'une fille est d'obéir, insistai-je.

—Assurément, poursuivit-il, les père et mère sont les pilotes de leurs filles, et de même que le navire obéit au gouvernail et aux voiles, ainsi les filles obéissent à leurs parents. Mais le vaisseau n'obéit que tant qu'il le peut, et s'il vient à sombrer, adieu mon beau navire ! De même les jeunes filles obéissent jusqu'au moment où l'on veut les marier contre leur gré, car l'obéissance s'arrête dès qu'il s'agit d'une chose impossible.

Ce qu'il disait là me plaisait beaucoup, et au fond j'étais du même avis ; mais espérant qu'il en viendrait à une conséquence plus prochaine, je me tus. De son côté,

il pensait peut-être que j'exprimerais mon opinion sur le cas proposé, et il garda aussi quelques instants le silence. Mais, à la fin, voyant que je ne répondais pas, il me dit :

—Crois-tu qu'une jeune fille doit pousser l'obéissance jusqu'à se marier contre son gré ?

—Je crois, lui répondis-je, qu'une jeune fille doit toujours obéir.

—Même dans le cas dont il s'agit ?

—Toujours.

—Tu te trompes, Adèle, reprit-il d'un ton très-animé, et ton erreur est déplorable. Ecoute-moi bien. Si ton père t'ordonnait de tuer un homme (pardonne-moi la supposition), le ferais-tu ?

—Mon père, répondis-je, ne pourrait pas plus me l'ordonner que moi lui obéir.

—Je t'y prends, continua-t-il, et tu vois qu'une fille ne doit pas toujours obéir à son père. Maintenant, dis-moi : ne plongerait-elle pas un poignard dans le cœur d'un homme, celle qui se marierait contre son gré avec lui ? Car un mari veut trouver l'amour dans sa femme, et on ne lui donnerait au lieu de cela que de la haine.

—De la haine, m'écriai-je, oh ! jamais.

—Si ce n'est de la haine, reprit-il, ce sera de la duplicité, ce sera un mensonge. Mais toi, Adèle, tu n'es capable ni de haine, ni de duplicité, ni de mensonge. Dis-moi donc une seule chose, je te prie, mais dis-la moi du fond du cœur ; car celui-là mérite de n'être pas trompé, qui fait dépendre tout ce qu'il a, et son bonheur même, de la parole d'une femme. Je suppose que tu te marieras avec moi.....

—Le jour que mon père l'ordonnera, répondis-je.

—Mais si l'on te laissait libre, qui choisirais-tu ? moi, ou un autre ?

—Personne, lui dis-je avec franchise.

—Et tu me donnerais ta main, quand même tu ne croirais pas pouvoir être heureuse avec moi ?

—C'est vrai, répondis-je.

—Merci, Adèle, me dit-il.

Et m'ayant baisé la main, il continua la conversation sur le ton le plus animé et le plus jovial que l'on puisse imaginer. Seulement, s'arrêtant à dessein pour regarder je ne sais quel arbuste, il attendit que ma mère et son amie nous eussent rejoints, et prenant un prétexte, il nous quitta.

Je regrettai aussitôt de lui avoir parlé si ingénument ; mais il m'avait tant pressée, que j'étais dans l'alternative de lui dire ce que je lui ai dit ou de mentir.

Maintenant, j'attends que tu me dises ton avis au sujet de ma franchise, bien que je regarde cela comme inutile ; car il ne recommencera plus à m'interroger là-dessus, et, de mon côté, je ne pense pas lui en donner occasion.

En attendant, je cause avec toi comme si je n'avais pas sommeil. Et pourtant j'ai sommeil, mon frère : sais-tu pourquoi ? Parce que ma bougie tire à sa fin. Je la regarde, et quand je reporte mes yeux sur le papier, j'y vois à peine. En outre, je t'ai dit maintenant tout ce que je voulais te dire pour ce soir. Mais non ; je laissais quelque chose au fond de mon encrier, et je me hâte de l'en tirer, avant que la lumière de m'abandonne tout à fait.

N'as-tu pas honte, Manuel, que des étrangers sachent sur ton compte ce qu'ils devraient ignorer ? Qu'as-tu besoin de parler aux étoiles, aux vents et aux flots, puisqu'ils ne t'écoutent pas et ne peuvent te répondre ? Sais-tu qui est-ce qui t'entend sans t'écouter ? D'autres, qui ne sont ni les flots, ni les vents, ni les étoiles, mais qui sont faits de chair et d'os, et qui doivent rire de toi, ou te prendre pour un fou. Si je te dis cela, c'est que le bon Antonio, le gardien de Saint-Telme, s'est informé de toi et m'a demandé ce que tu avais hier ; car il t'a entendu t'écrier que tu étais le plus malheureux des hommes. Je me suis mise à rire, et je lui ai dit qu'il ne devait pas s'étonner de tes monologues, parce que tu faisais des vers.

C'est bien, te voilà poète : mais, pour Dieu, ne recommence pas à t'exclamer ainsi. Fais comme moi ; mets tes admirations par écrits, et ne les relis pas, si tu ne veux rire de toi-même. Envoie-les-moi, je rirai pour toi.

Ma lumière s'éteint par degrés ; ma main commence à errer dans l'ombre sur le papier, et je n'écris presque plus qu'à tâtons. Je verrai demain si j'ai formé de vraies lettres, ou si ce ne sont que des pataraffes. Adieu, mon frère. Quelque part que tu sois en ce moment, je t'envoie l'expression de la plus pure tendresse dont mon âme est capable. Aie soin de ta santé, et ne fais pas de folies.

XXXI.

ADELE A MANUEL.

Vendredi 13, 2 heures du soir.

Mon frère,

Je suis si troublée que j'ose à peine prendre la plume, et que je ne sais par où commencer. Je voudrais te parler de beaucoup de choses à la fois, mais les unes me font oublier les autres. Ton oncle est revenu ce matin, et même plusieurs fois. La première fois, il était assez tranquille, parce qu'on ne savait encore rien de ce que l'on a su depuis. Il s'est promené dans le jardin avec mon père, et parmi le peu de choses que j'ai entendues, il a dit qu'il avait placé dans je ne sais quelle maison tout son héritage paternel, dont il distribuait le revenu aux pauvres, et il a ajouté qu'il avait résolu de te faire donation de ce bien, si mon père voulait consentir à ce que toi et moi ne fussions jamais séparés. Comprends-tu cela ? Non ? eh bien, ni moi non plus.

Ensuite,—et c'est la seconde chose que je voulais te raconter,—la servante est entrée dans ma chambre, m'apportant un papier ouvert, qu'elle m'a dit lui avoir été remis par mon fiancé [c'est elle qui s'est servie de cette expression]. J'ai pris le papier, et j'ai commencé à le lire, avec la pensée que le pilote voulait me manifester son étonnement à cause de ma franchise d'hier. Mais juge de ma surprise, quand j'ai lu ce qui suit : "Belle Adèle, j'ai pensé que nous devions encore réfléchir au sujet de notre mariage. Et pour que personne n'ait rien à dire, je donnerai pour prétexte qu'avant de nous marier, il me faut entreprendre un dernier voyage, afin de mettre

ordre à mes affaires. Je tâcherai que le voyage dure tout le temps nécessaire. Sans les explications d'hier, nous courions grand risque de couler à fond tous deux, toi par trop de soumission, et moi par trop de confiance ! A jamais, ton dévoué et reconnaissant Anselme." Voilà qui se comprend un peu mieux, et je t'assure qu'en lisant ces lignes je respirais plus à l'aise. Dieu sait ce que peut durer un voyage, surtout quand on le fait avec l'intention qu'il dure.—A continuer.

## FAITS DIVERS.

Le Diplôme d'honneur de l'Exposition d'Economie domestique spéciale au premier âge, de Marseille, vient d'être accordé à M. Henri Bellaire, directeur du *Journal des Jeunes Mères*. Une médaille d'honneur de M. le Ministre du Commerce et de l'Agriculture a été également accordée à cette utile publication.

Nous croyons en signalant ces récompenses si bien méritées, devoir rappeler que les bureaux du *Journal des Jeunes Mères* sont à Paris, 71, rue des Saints-Pères, et que le prix d'abonnement n'est que de sept francs par an : toutes les mères de famille devraient y être abonnées.

UN COLON DISTINGUÉ.—Nous avons eu, dit le *Pionnier de Sherbrooke*, la semaine dernière, la visite de M. Taché, de Lafitte, département de Marne et Garonne, France. M. Taché est un agriculteur distingué dans son pays, où il exploite sur une grande échelle l'industrie de la betterave, autrement dite du sucre de betterave. Il possède des capitaux considérables et se propose de réaliser en espèces sonnantes la valeur de toutes ses propriétés, afin de venir s'établir au Canada. Ayant entendu parler avantageusement des Cantons de l'Est, il est venu les visiter avant d'aller au loin ailleurs. Il est parti samedi pour Cookshire et de là il s'est rendu, lundi, chez l'agent des Terres, à Bury. Il a été tellement satisfait, enchanté, de tout ce qu'il a vu et appris dans ces endroits, que de suite il a fait le choix et l'acquisition de sept ou huit cents acres de terre dans le beau canton de Ditton. Il doit nous revenir dans quelques jours pour compléter cette transaction et faire l'acquisition de nouveaux terrains. Il entend acheter au moins deux mille acres de terre. Son but est d'introduire parmi nous et d'exploiter en grand l'industrie de la betterave, qu'il croit parfaitement adaptée à notre climat et à notre sol. Il a choisi ses terrains de chaque côté de la charmante petite rivière qui traverse Ditton, afin d'y construire les usines nécessaires à cette exploitation. Il doit retourner bientôt en France, afin de faire ses derniers préparatifs, recruter des immigrants dont il veut s'assurer les services et revenir en Canada dans le cours de l'année, afin de se lancer de suite dans ses nouvelles entreprises.

M. Taché est allié à l'honorable famille Taché du Canada : il est cousin de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Taché, de Manitoba ; du Dr. J. C. Taché, d'Ottawa, et de M. Louis Taché, abbé de St. Hyacinthe, etc. Inutile de dire que c'est un gentilhomme dans la force du mot.

La Société Dramatique Française de cette ville a commencé à donner des représentations au Palais Musical. Les malins disent que décidément ce palais est purifié. Ce qui est certain, c'est que les amateurs français, sous la direction de M. Génot, attire à ce théâtre un public différent de celui qui allait voir les femmes acrobates.

*Bruno le Filsur* et *Catherine ou la Croix d'Or* sont les deux principales pièces que joue la Société Dramatique. Elles sont très-morales toutes les deux, et elles ont valu plus d'un succès à la troupe Maugard à Québec.

M. et Mde. Génot, sont des artistes de talent. M. Génot est un comique de première force.

Il est bien secondé par MM. Baudouin, Brun, Goulard et Tranchat.

Ces représentations données sous le patronage du Comité de Bienfaisance Français méritent le patronage du public montréalais.

JUMEAUX REMARQUABLES.—Durant la première nuit de la présente année, une pauvre femme, l'épouse d'un journalier demeurant dans le village d'Aber, près Bangor (Maine), a donné le jour à des jumeaux. Le premier est né durant la dernière heure de la vieille année, et le deuxième, une heure environ après l'ouverture de la nouvelle année. Ce qui rend donc la naissance de ces enfants tout à fait remarquable, c'est que ces jumeaux ne sont point venus au monde la même année, ni le même jour !

HORRIBLE ACCIDENT.—Mardi dernier à la station de Bécancour deux jeunes hommes attendirent le signal pour monter dans les chars. Le sifflet se fait entendre ; le premier s'élança et est à bord, mais le second, moins agile glisse et deux chars lui broient la jambe droite avant que le train ne soit arrêté. Tout le monde se précipite vers le pauvre jeune homme qui ne fait pas entendre une seule plainte.

On le transporte à l'office où heureusement se trouve un médecin qui s'empresse pour juger de la gravité de la blessure. La jambe était complètement broyée.

C'était une jambe de bois ?

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## NAISSANCES.

A Montréal, le 2 avril courant, la Dame de M. Isidore Lussier, typographe, un fils.

Le *Courrier* et l'*Union* de St. Hyacinthe sont priés de reproduire. En cette ville, le 26 du mois de mars, la Dame de M. Elie Barnaud, un fils.

A Hartford, Conn., le 21 mars, la Dame de M. N. Valentine, une fille.

## DECÈS.

Le 28 mars dernier, à l'âge de 14 ans et 9 mois, Antoine, fils de Léon L'Espérance, entrepreneur-menuisier, de cette ville. Malgré toute la force de son caractère, sa patience et son courage admirable, durant sa longue et douloureuse maladie, et les soins assidus de sa famille, il lui a enfin fallu, lui aussi comme un de ses jeunes frères il y a dix-huit mois dire un éternel adieu à ses parents inconsolables.

A Nicolet, le 24 mars, à l'âge de 20 mois et 2 jours, Marie-Belzimir-Antoinette, enfant de Edouard Fortier, marchand.

A West Deper, Wisconsin, le 21 mars, à l'âge de 2 ans et 9 mois, Marianne-Aurélié, enfant de Ludger Laverdure, marchand.

A Grosvenordale, Conn., le 23 mars, à l'âge de 61 ans et 2 mois, sieur Narcisse Poitras, forgeron, autrefois de Montréal.

A Northampton, Mass., en mars dernier, à 15 jours d'intervalle, Ls.-Albert-Alfred, Charles-Adolphe, Maria-Nathalie-Hermina, le 1er, à l'âge de 1 an, 4 mois, 6 jours, le 2nd, à l'âge de 2 ans, 6 mois et 11 jours, le 3ème, à l'âge de 5 ans, 9 mois et 25 jours, tous trois enfants de Adolphe et Hermine Ménard. Ces enfants sont morts des fièvres scarlatines.